Directives de mise en œuvre

CREATION CLIC

1. GENERALITES

Avant de procéder à la mise en œuvre du revêtement, il convient d'examiner et de déceler tout problème d'aspect éventuel. En cas de défauts visibles, veuillez contacter Gerflor Benelux avant de commencer la pose.

La pose du revêtement doit être effectuée conformément aux instructions de mise en œuvre ci-dessous. Les présentes directives s'alignent sur la Note d'Information Technique 241 'Mise en œuvre de revêtements de sol résilients' du CSTC.

2. DOMAINES D'EMPLOI

Creation Clic est conçu pour une utilisation professionnelle et chez les particuliers. Il peut être mis en œuvre notamment dans les magasins, l'Horeca, les bureaux, les institutions de soins de santé et les habitations privées.

3. TYPES DE POSE

Il y a trois manières de mettre ce produit en œuvre : en pose libre (non collée – loose lay), en pose partiellement collée et en pose intégralement collée.

- Au cours de la mise en œuvre, la température de l'environnement doit être de 18°C au minimum et la température du sol doit atteindre au minimum 15°C.

3.1 Loose Lay

Le revêtement peut être posé non collé dans les circonstances suivantes :

- Si la surface est inférieure à 300 m²

Il faut cependant que la condition suivante soit remplie :

- La charge statique ne peut pas dépasser 200 kg par point d'appui et la contrainte maximale ne peut pas excéder 30 kg / cm²

3.2 Collage partiel

Dans les conditions ci-dessous, le revêtement doit être collé localement sur une largeur de 75 cm dans le sens de la pose des lames. L'encollage doit être prévu :

- Pour chaque portion de 300 m² (ou moins) et si possible aux endroits de passage intensif
- Si le produit est exposé à l'ensoleillement (par exemple devant une baie vitrée), le revêtement devra être collé sur la surface en contact avec le soleil.

Limitation de responsabilité : Sous réserve de modifications techniques. Seule la version la plus récente est d'application. Malgré tout le soin apporté à l'élaboration du présent document, Gerflor Benelux décline toute responsabilité en cas de dommages qui pourraient résulter d'une quelconque erreur dans cette publication.

L'encollage peut être réalisé soit avec du ruban adhésif double face Sigan sur une largeur de 75 cm. Merci de vous référer au fabricant Unipro pour déterminer le type de ruban dont vous avez besoin (1, 2 ou 3) soit avec une colle acrylique en phase aqueuse en utlisant une spatule de type A2 (norme TKB), soit environ 200gr/m² de colle.

Il faut que la condition suivante soit remplie :

- La charge statique ne peut pas dépasser 200 kg par point d'appui et la contrainte maximale ne peut pas excéder 30 kg / cm²

3.3 Collage en plein

Le revêtement devra être collé intégralement dans les situations suivantes :

- Lorsque le produit est exposé à l'ensoleillement
- Lorsque les fluctuations de température excèdent 20º C dans le local où le produit est mis en œuvre.
- En cas de chauffage électrique par le sol

L'encollage peut être avec une colle acrylique en phase aqueuse

Il faut que la condition suivante soit remplie :

- La charge statique ne peut pas dépasser 500 kg par point d'appui et la contrainte maximale ne peut pas excéder 40 kg / cm²

3.4 COLLAGE

Le collage intégral du revêtement doit être effectué selon les indications et le mode d'emploi élaborés par le fabricant de la colle. Il y a lieu de respecter les durées indiquées (temps de séchage etc.), la dentition du peigne d'encollage et les autres paramètres.

En cas d'utilisation du ruban adhésif double face Sigan, merci de vous référer aux indications du fabricant.

4. SUPPORTS

Creation Clic est destiné à des locaux à température contrôlée et où les conditions décrites dans les paragraphes ci-dessous sont respectées.

Limitation de responsabilité : Sous réserve de modifications techniques. Seule la version la plus récente est d'application. Malgré tout le soin apporté à l'élaboration du présent document, Gerflor Benelux décline toute responsabilité en cas de dommages qui pourraient résulter d'une quelconque erreur dans cette publication.

4.1 Exigences du support (nouveau ou existant)

La pose du revêtement doit se faire sur un support durablement sec, résistant à la pression et aux tensions.

Note : il est absolument hors de question de poser le revêtement sur un support amortissant. Au cas où Creation Clic serait par exemple posé sur un plancher en bois, les planches devront être pourvues de rainures et languettes et collées les unes aux autres ! Il ne peut pas y avoir de sous couches

Le support doit être parfaitement plan, avec une planéité inférieure ou égale à 5 mm sous la règle de 2 m.

Le support ne doit pas présenter de désaffleur supérieur à 1 mm.

Les joints de dilatation ou joints de carrelage ne devront pas excéder une ouverture de 4 mm et une profondeur de 1 mm.

Le taux d'humidité du support ne peut pas être supérieur à 7 %.

4.2 Travaux préparatoires en sols neufs ou existants

Les surfaces doivent être préparées soigneusement, de façon à les débarrasser de toute poussière et souillure, laitance de ciment et autres irrégularités. Si le support ne répond pas aux exigences, un enduit de ragréage devra être appliqué.

Le taux d'humidité du support ne peut pas excéder 7 %. Si le pourcentage d'humidité est supérieur, il y a lieu de recourir au préalable à une protection anti-remontée d'humidité.

Les fissures et irrégularités de plus de 1 mm et les joints de plus de 4 mm doivent être traités avant l'application d'un enduit de ragréage.

Joints de dilatation : voir le paragraphe 6.2

4.3 Chauffage par le sol

Creation Clic peut être posé collé sur des supports équipés d’un chauffage par le sol. La température du sol ne peut jamais dépasser 28℃.

Conformez-vous toujours à la procédure de chauffage du CSTC (NIT241) et consultez si nécessaire le fournisseur de la colle et des enduits de ragréage. La température du sol ne peut pas descendre en-dessous de 15℃ pendant la po se. Celle de l’environnement doit être de 18℃ au minimum.

Note : il est recommandé d’enclencher/augmenter le chauffage par le sol au plus tôt 72 heures après l’installation.

Limitation de responsabilité : Sous réserve de modifications techniques. Seule la version la plus récente est d’application. Malgré tout le soin apporté à l’élaboration du présent document, Gerflor Benelux décline toute responsabilité en cas de dommages qui pourraient résulter d’une quelconque erreur dans cette publication.

Directives de mise en œuvre

CREATION CLIC

5. POSE

5.1 PREPARATION

Les lames doivent être stockées (déballées) dans le local de destination au minimum 24 heures avant la pose.

Mélangez les lames de plusieurs cartons de la même série lors de la pose afin d'éviter des écarts de coloris.

5.2 PLAN DE POSE

L'installateur ou le chef de projet est responsable de la préparation d'un plan de pose. L'installateur doit notamment tenir compte des aspects suivants :

- Chaque pièce ou local fermé est considéré séparément.
- Les lames utilisées dans un local doivent appartenir au même lot.
- La largeur des lames en rive doit être identique d'un bord par rapport à l'autre, dans la mesure du possible.
- La largeur des lames ne peut jamais être inférieure à 1/3 de la largeur totale.
    - dans les zones de passage, la largeur des lames doit toujours être supérieure à une demi-lame.
- Aux extrémités des rangées, les longueurs de lames doivent être supérieures à 25 cm.
- Le décalage entre les lames de rangées voisines doit être supérieur à 25 cm.

Nos recommandations lors de la préparation d'un plan de pose :

- Orienter les lames vers le mur de la fenêtre principale ou dans le sens longitudinal de la pièce.
- Dans les couloirs, les lames doivent être disposées dans le sens du passage.

5.3 ESPACE PERIPHERIQUE

En partie courante, le jeu périphérique requis se situe entre 0,5 et 1 cm.

Limitation de responsabilité : Sous réserve de modifications techniques. Seule la version la plus récente est d'application. Malgré tout le soin apporté à l'élaboration du présent document, Gerflor Benelux décline toute responsabilité en cas de dommages qui pourraient résulter d'une quelconque erreur dans cette publication.

5.4 EMBOITEMENT DES LAMES

Vérifier qu'il n'y a pas d'irrégularités à ébarber.

Bien positionner la rainure face à la languette.

Les lames sont emboîtées :

- En les clipsant avec un maillet Creation Clic ou un maillet anti-rebond en matière synthétique, d'abord sur le petit côté, ensuite sur la longueur.
- Fixer les lames avec une roulette de pression sur les joints.

Outillage requis : maillet Creation Clic, cutter, règle métallique, roulette de pression

5.5 La pose

- Poser la première et la deuxième rangée en aval de l'axe pour stabiliser la pose, puis poser la rangée située contre le mur.

- Démarrer la pose de la première lame (devant l'axe) dans un angle de la pièce.

    - La pose se réalise en reculant et en ayant toujours les languettes de ‘clipsage’ orientées vers soi.
    - En cas de démarrage dans l'angle à droite de la pièce, la languette de ‘clipsage’ sur le côté court doit se trouver à gauche.

Il existe deux méthodes de pose :

1. Alignement des joints toutes les trois rangées. Décaler les rangées d'un tiers de la longueur de lame.
    a. Les lames doivent avoir une longueur supérieure à 25 cm aux extrémités des rangées.

2. Pose à joint perdu : commencer la deuxième rangée avec la chute de la dernière lame de la rangée précédente.
    a. Le décalage des lames entre les rangées doit être supérieur à 25 cm.

Limitation de responsabilité : Sous réserve de modifications techniques. Seule la version la plus récente est d’application. Malgré tout le soin apporté à l’élaboration du présent document, Gerflor Benelux décline toute responsabilité en cas de dommages qui pourraient résulter d’une quelconque erreur dans cette publication.

5.6 DECOUPE

La découpe en périphérie se fait par report. La découpe est effectuée au cutter :

- Faire un ou plusieurs passages en surface avec une lame droite.
- Plier la lame pour la casser.
- Ebarber les bords irréguliers à la lame croche.
- Ne pas laisser les languettes sur les lames en périphérie.

Note : veiller au jeu de 0,5 à 1 cm.

6. TRAITEMENT DE POINTS SINGULIERS

6.1 PLINTHES

Si la pose du revêtement se réalise avant celle des plinthes, Gerflor recommande la pose de plinthes de type Gerflor Vynaflex ou Gerflor Creation Clic pour la finition entre le sol et les murs.

Dans le cas de rénovation, où les plinthes sont déjà posées, Gerflor recommande de mastiquer l'espace entre le sol et les murs.

6.2 JOINT DE DILATATION

En cas de collage, il y a lieu de respecter le joint de dilatation.

6.3 ARRETS

Utiliser un profil de finition Gerflor H202.

6.4 PIEDS D'HUISSERIE

Le revêtement ne peut pas se poursuivre au-delà d'un seuil de porte. Une cisaille à onglet est utile pour les découpes autour des pieds d'huisserie.

6.5 RACCORDEMENT AUX PIECES ADJACENTES

Utiliser un profilé de seuil de porte pour assurer la jonction entre les revêtements de deux pièces.

7. MISE EN SERVICE

Le revêtement peut être mis en service immédiatement après le montage.
Éviter l'utilisation de mobilier avec embouts caoutchouc (risque de migration vers le revêtement). Utiliser des patins en matière synthétique ou en téflon (pas de feutre).

Limitation de responsabilité : Sous réserve de modifications techniques. Seule la version la plus récente est d'application. Malgré tout le soin apporté à l'élaboration du présent document, Gerflor Benelux décline toute responsabilité en cas de dommages qui pourraient résulter d'une quelconque erreur dans cette publication.

8. REPARATION

Une lame endommagée se remplace comme suit :

- Découper un des angles à l'aide d'une lame de cutter droite, puis d'une lame de cutter croche.
- Démonter la lame endommagée en tirant à partir de cet angle.
- Poser une nouvelle lame en plaçant en premier les languettes sous les autres lames, avant de les emboîter à l'aide d'un maillet en matière synthétique.

9. NETTOYAGE

L'installateur doit remettre les consignes de nettoyage et de maintenance au maître d'ouvrage. La version la plus récente de ces consignes est disponible sur www.gerflorbenelux.com

10. COORDONNEES DE GERFLOR BENELUX BV

Gerflor Benelux BV
Postbus 2107
5605 JC Eindhoven
Pays-Bas
T : +32(0) 3 766 42 82
I : www.gerflor.be
E : gerflorbe@gerflor.com

Limitation de responsabilité : Sous réserve de modifications techniques. Seule la version la plus récente est d'application. Malgré tout le soin apporté à l'élaboration du présent document, Gerflor Benelux décline toute responsabilité en cas de dommages qui pourraient résulter d'une quelconque erreur dans cette publication.